

Élus présents : G. Estelle, T. Loison, B. Loison, C. Dalibert, S. Étroit

Élus excusés : A. Clerc, F. Poudevigne, B. Pépin et S. Thoumieux

Conseillers citoyens : J. Pontier, D. Klein, M.T. Bérard, J. Jimenez, N. Caubert, C. Vialle, S. Yvan, F. Robin, T. Vincent, J. Colas

Conseillers absents ou excusés : E. Metreau, A. Query, M.C. Anduze, C. Deloye, F. Garcher, B. Ughetto

Le but de cette rencontre est d'aborder le devenir de l'auberge, de valider un panneau à installer aux abords des colonnes d'apport volontaire, de présenter les projets 2023, de connaître les retours des conseillers citoyens des habitants de leur secteur ainsi que leurs propositions.

En premier signature de la charte par les présents qui n'ont pas encore signé.

1^{er} point l'avenir de l'auberge

Un compromis a été signé, le futur acquéreur n'a pas de projet bien défini sinon la création de 10 logements.

Les élus étaient au début partagé sur l'acquisition de l'auberge par la mairie.

Tous les conseillers citoyens sont favorables à ce que l'auberge reste entre les mains de la commune.

Il y a quelques pistes qui peuvent être mises en œuvre rapidement :

- Jérôme Gonthier (Toqu'&Traiteur) est intéressé pour louer le RDC pour exercer son activité de traiteur et ouvrir le restaurant en fin de semaine (échéance pour lui donner une réponse : le 15 décembre).
- Ce qui permettrait de conserver l'activité de restauration.
- Le proviseur du lycée a été contacté, le territoire manque de logements étudiant (il en faudrait 100, le nouvel internat ne sera pas en capacité d'accueillir tous les étudiants).
- L'auberge pourrait devenir une résidence étudiante sans trop de travaux (chambres et une salle commune).

À plus longue échéance et avec plus de travaux :

- Il serait envisageable de réaliser des logements seniors

Pour l'instant rien n'est décidé nous avons un conseil municipal le 8 décembre où ce sujet sera débattu.

2^{ème} point : Panneau pour les apports volontaires (Voir présentation)

Les conseillers sont favorables à installer des panneaux d'information aux abords des colonnes d'apport volontaires même si certains pensent que cela ne servira pas à grand-chose mais cela aura le mérite d'exister.

Il faut moins de texte et plus de pictogrammes c'est plus parlant. Il a été question d'enlever l'image des dépôts sauvages mais elle va finalement rester. Thierry va refaire le visuel.

Thierry Vincent demande deux collectes de verre un pour les blancs et l'autre pour les verres colorés car ils n'ont pas la même composition (et il y a pénurie de verre blanc). Cela sera remonté à l'agglo.

3^{ème} point : Le projet 2023 (Voir présentation)

Thierry Loison présente une ébauche du projet des ateliers avec le pôle santé. Il s'agit donc de désamianter la toiture des ateliers, de réaliser un espace bureau et vestiaires pour les agents et dans la continuité de construire un espace de santé. L'accès serait réalisé par un contournement des ateliers et une circulation par l'impasse du Rascas. Des panneaux solaires seraient implantés sur les toitures.

Le projet s'intitule « Espace mutualisé de service au public ».

Projet école

Catherine nous fait part de la superficie du réfectoire qui est insuffisante. Il y a 124 enfants à l'école et plus de 95 enfants mangent à la cantine. Des plus petites tables ont été installées ainsi que des bancs qui prennent moins de place que les chaises. Pour agrandir le réfectoire, l'idée est de casser la cloison et d'utiliser la salle polyvalente.

Il est en effet plus simple de recréer une salle polyvalente dans un nouveau bâtiment (motricité des tout petits et garderie). Nous avons eu l'idée de mettre un algéco et de l'habiller, le coût est de 100 000 €, selon les ABF qui ne sont pas défavorables il serait quand même préférable de construire en dur pour une solution polyvalente et plus pérenne.

Une étude thermique a été réalisée pour l'école, des travaux d'isolation et les changements des menuiseries sont nécessaires.

4^{ème} point : Les questions/réponses

Pour l'effondrement du parking derrière l'église l'entreprise Anglezan s'est rendue sur les lieux et va faire un devis.

Un conseiller nous informe qu'il y a eu un souci avec le compteur de gaz de l'église. L'entreprise l'a coupé sans prévenir suite à l'installation du compteur GASPAREL.

Joëlle demande quel est le devenir de la gare ? **C'est une propriété privée. Le maire va contacter le propriétaire.**

Carole nous informe que le chemin du Colombier est à nettoyer. Il y a aussi du feu fait à Lombren en période de sécheresse même récemment. Le maire a demandé aux gendarmes et aux pompiers de faire des rondes, les contrevenants n'ont jamais été pris.

Questions/Réponses

Village :

Entretien du parking de l'Église et du chemin qui mène à la chapelle en passant par l'arrière de la maison de la famille Blondel. **M. Blondel doit protéger sa maison du feu dans le cadre des OLD, donc il doit débroussailler les 50 m autour. Il faudrait peut-être lancer une journée citoyenne ou plus pour nettoyer le chemin qui va à la chapelle. Qu'en pensez-vous ?** Un conseiller suggère de prendre une entreprise plutôt que des habitants bénévoles lors d'une journée citoyenne.

- **Problème de parking en centre-ville. Est ce qu'il est prévu un autre parking ? Oui à côté de l'école sur un terrain préempté pour nous par l'Établissement public foncier.**
- **Est-ce que vous avez un retour sur l'utilisation de la borne de recharge de véhicules électriques ? Réponse du SMEG30 : « Entre mai Juin 2021 et Octobre 2022, nous avons recensé 43 connexions significatives pour 659,82 kwh distribués. Elle fait partie des 5 bornes qui tournent le moins dans le département (77 000 sessions et 1,4 millions de kwh) ». À titre d'information, la mairie recevra en début d'année le bilan 2022, qu'elle peut vous faire passer.**
- **Suite aux fortes pluies, une petite partie de ce parking s'est effondrée. Il y a un gros trou entre le mur et la partie plane. L'entreprise Anglezan est allée sur place ce matin avec le maire.**
- **Demande d'un panneau d'affichage d'expression libre au centre du village ? Ce serait bien d'en mettre un à la nouvelle boulangerie. Qu'en pensez-vous ?** Les conseillers sont favorables.
- **Un administré a-t-il le droit de mettre sur son mur un panneau interdit de stationner ? Non, d'ailleurs Catherine Dalibert l'a enlevé.**

Village côté école :

- **Quels sont les projets concernant les terrains sous les écoles ? La propriété qui jouxte l'école a été préemptée par l'établissement public foncier (EPF), il est possible de créer une dizaine places de parking, au moins pour les professeurs des écoles et le personnel.**

Pour que l'EPF soit intéressé pour un projet il faut une superficie importante afin de créer par l'intermédiaire d'un bailleur une quantité suffisante de logement. Sur les parcelles de derrière il est prévu de réaliser des petites unités de vie pour nos aînés. C'est l'EPF qui négociera avec les propriétaires. Dans tous les cas le PLU impose des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur les grandes parcelles, il faut donc anticiper les aménagements.

- Il faudrait prévoir le ravalement de façade du primaire en harmonie avec celle des Colibris, un coup de peinture au portail de l'entrée et celui du logement à côté. Nous avons un projet pour l'école, il faudrait y englober ces travaux.
- Que vont devenir les anciens logements et commerces du centre du village. Pour l'instant nous n'avons pas pris de décision définitive, une réflexion sera engagée lors de la délocalisation du Boulanger.
- Pourquoi le marché a-t-il déserté de la place ? Son succès fait qu'il y a trop de marchands pour la place de plus certains ont besoin de leur véhicule à proximité. Le marché va intégrer l'aménagement de l'espace autour de la nouvelle Boulangerie dès que les travaux seront finis.
- Où en est le projet de la place ? Nous le poursuivrons après les projets en cours d'étude des ateliers, du pôle santé et de l'école.
- En ce qui concerne la mairie avez-vous programmé le changement des fenêtres pour faire des économies d'énergie ? Les volets mériteraient un coup de peinture. La mairie faisait partie du projet du centre bourg avec la grand-rue et la place. Ce projet est programmé plutôt pour 2025. Il faut revoir le chauffage, l'accessibilité, les sanitaires et pas seulement les fenêtres. Des travaux sur les volets ont été faits par les agents courant 2018, ils seront pris en compte dans le nouveau projet concernant la mairie.
- Pourriez-vous installer des bancs de repos, rustiques et pas chers, sur les lieux de promenade vers le plateau, la Coucouyade, le centre aéré ou plus pour les personnes âgées ? Nous allons voir sur place où ils pourraient être installés et voir avec les agents les solutions possibles.
- La végétation sous la chapelle et le moulin est trop dense, il serait souhaitable de l'alléger pour limiter les risques d'incendie. D'autres part certains arbres pourraient être élagués pour permettre de mieux voir ces deux beaux bâtiments en arrivant à Vénéjan. Nous allons demander à une entreprise de nous faire un devis.

Chemin du centre aéré :

- Problème de pluvial sur le l'ancien chemin de Bagnols, peut-il être résolu ? Un début de bassin de rétention a été réalisé mais il ne fait pas son effet, il faut guider l'eau. Un conseiller citoyen propose de faire un « cassis » (ralentisseur en creux) pour ralentir les véhicules qui roulent vite sur cette voie étroite et guider l'eau vers le bassin. Une réflexion doit être menée par les élus.
- Problème de stationnement avant l'ancien chemin de Bagnols ? Un conseiller demande à ce que la brigadière vienne sur ce secteur. Ce sera fait.